

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Rémy CAVENG, Anne LAMBERT

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Le premier candidat d'un trio se voyait attribuer un couple de sujets et choisissait l'un des sujets. Les deux candidats suivants, sans connaître le choix du candidat précédent, devaient choisir parmi le même couple de sujets.

Les couples de sujets permettaient aux candidats de choisir entre une entrée épistémologique et théorique ou une entrée thématique. Dans l'ensemble et comme les années précédentes, les sujets variaient tant par le mode d'entrée (un type de fait social, un sous-champ disciplinaire, une question méthodologique...) que par la formulation (parfois très large, parfois plus précise).

Commentaires du jury

Les commentaires des rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidats qui s'y trouvaient, restent valides. Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidates et candidats. La durée de 15 minutes est en général parfaitement respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre clairement structurés et construits autour d'un questionnement sociologique pertinent. Les exposés les moins convaincants étaient les plus confus, ceux qui ne reposaient pas sur une problématique ou faisaient preuve d'une forme de rhétorique trop visible. A noter le déséquilibre fréquent entre la première partie de l'exposé et la ou les suivantes, souvent présentées de manière succincte alors qu'elles renferment généralement des développements intéressants.

Les candidats ont également souvent mis en valeur une culture sociologique large, mais aussi leur maîtrise des références citées. Les candidats doivent montrer au fil de leur exposé ou par une définition explicite qu'ils comprennent le sens des notions et les enjeux liés à leur définition ou à leur usage. La mise en relation d'analyses théoriques et d'enquêtes empiriques (quelles qu'en soient les méthodes) est indispensable. Les rapprochements originaux ont été aussi très appréciés. La mise en perspective historique était souvent très utile pour aller au-delà de l'apparente « actualité » de certaines questions, comme par exemple sur la question des transformations de la condition salariale ou sur celle de l'articulation public-privé.

Les candidats ont par contre été pénalisés quand ils ont cité un trop grand nombre d'auteurs et d'ouvrages de façon superficielle, et les questions ont alors très rapidement montré les limites d'un tel affichage. Mieux vaut privilégier les références à des auteurs et recherches bien

connus et ne pas les multiplier artificiellement, l'exposé détaillé d'un raisonnement, d'une enquête et de ses résultats étant davantage valorisé que le « name dropping ».

Quelques points spécifiques méritent d'être soulignés. Nous avons été étonnés par la difficulté de certains candidats à mobiliser des références issues de disciplines connexes, notamment l'anthropologie. Au-delà du seul aspect disciplinaire, cette difficulté semble résulter de la représentation que nombre de candidats se font de la sociologie : elle serait essentiellement quantitative et descriptive. Si bien que les questions portant sur les dispositifs méthodologiques susceptibles de rendre compte d'aspects ne pouvant être traités par l'enquête quantitative n'ont pas reçu de réponses satisfaisantes. De manière plus générale, les candidats nous ont semblé assez démunis face aux questions méthodologiques.

On peut également pointer du doigt l'usage quelque peu mécanique de concepts utilisés comme des mots magiques susceptibles de rendre compte de tout sans qu'il paraisse nécessaire de les expliciter. On pense notamment au concept de socialisation, plaqué comme réponse à la question « pourquoi les agents font telle ou telle chose, ont telle ou telle préférence ? ». Quand il fut demandé aux candidats de développer ces aspects (comment s'opère la socialisation ? quels en sont les produits ?), nous avons obtenu des réponses très confuses à plusieurs reprises. De même qu'il convient d'éviter l'étalage de références mal maîtrisées, il convient d'éviter de manipuler des concepts qui ne le sont pas plus.

Par ailleurs, si l'analyse théorique des rapports sociaux de domination apparaît très souvent maîtrisée, elle reste désincarnée et réduite aux positions occupées dans le système de production. Les exposés gagneraient à articuler plus systématiquement les différents rapports sociaux, de sexe et de race notamment ; seuls font exception l'âge et la génération, très largement mobilisés par les candidats.

Enfin, nous avons été frappés des difficultés, chez la quasi-totalité des candidats, à relier des connaissances théoriques et/ou livresques à des connaissances plus générales sur la société française, à celles issues de leur expérience de la vie quotidienne ou à celles liées à l'actualité (par exemple, la connaissance des droits sociaux attachés à la condition salariale, du rôle des Caisses d'allocation familiale, etc.).

Liste des sujets

Naissance et institutionnalisation de la sociologie en France / Le salariat et ses marges

Sociologie et économie / Sphère publique-Sphère privée

La combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives / Ecole et mobilité sociale

La rationalité en sciences sociales / La participation politique